

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Classe d'Actions - Classe d'Actions RE

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,00%*

Ces chiffres sont le pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur avant qu'ils ne soient investis.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants: Ratio des frais totaux («TER»)	2,70% par an
---	--------------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance:	Néant
----------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, l'investisseur paie moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier.

* Une taxe pouvant aller jusqu'à 2,00% peut être imposée à tout investisseur pratiquant un négoce excessif ou effectuant des activités de *market timing*.

Concernant les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2016. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres «Charges et dépenses» et «Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions» du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse ngam.natixis.com/france.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs de cette classe d'actions des indications utiles sur les performances passées.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Date de création du Fonds: 22 avril 2004.

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administrateur du Fonds:

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Heure limite: J à 13h30 (heure du Luxembourg)

Société de gestion:

NGAM S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre compartiment, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administrateur. Le prix par Action du Fonds peut être obtenu au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administrateur.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.

Le Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique au Luxembourg, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion, qui décrit comment la rémunération et les avantages sont calculés et octroyés, sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://ngam.natixis.com/intl-regulatory-documents>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération peut également être obtenu sans frais et sur demande auprès de la Société de gestion.

Informations complémentaires

Classe d'Actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devise de cotation	Investissement initial minimum	Participation minimum	Politique de dividendes	TER
RE/A(USD)	LU0477157175	Investisseurs particuliers	Dollar américain	Néant	Néant	Capitalisation	2,70% par an
RE/A(EUR)	LU0477157092	Investisseurs particuliers	Euro	Néant	Néant	Capitalisation	2,70% par an

La responsabilité de NGAM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.